

TARIFS ANNUELS 2023 - 2024

Conformément à notre engagement et au regard des efforts demandés l'an dernier, nous avons décidé, pour l'année 2023-2024 d'une augmentation de 4,9%, inférieure à l'inflation de l'année 2022 (de l'ordre de 5,2%, source INSEE).

Les frais de scolarité sont fonction du revenu annuel du foyer, de la demi-pension et des activités.

Les familles bénéficient d'une réduction de 15% sur la contribution à partir du 3ème enfant inscrit.

CATEGORIES	A	B	C	D	E	F	G
Quotient Familial	Plus de 20 793 €	de 16 299 € à 20 793 €	de 13 215 € à 16 298 €	de 10 002 € à 13 214 €	de 7 629 € à 10 001 €	de 5 199 € à 7 628 €	Moins de 5 199 €

ECOLE :

Contribution familiale	2 156,00 €	1 974,00 €	1 764,00 €	1 541,00 €	1 303,00 €	1 066,00 €	843,00 €
Frais forfaitaires	82,70 €	82,70 €	82,70 €	82,70 €	82,70 €	82,70 €	82,70 €
Total	2 238,70 €	2 056,70 €	1 846,70 €	1 623,70 €	1 385,70 €	1 148,70 €	925,70 €

Autres frais obligatoires :

	Ecole	Collège
Cotisation APEL ⁽¹⁾	20,00 €	20,00 €
Fonds de Solidarité Tutelle Don Bosco ⁽²⁾	5,00 €	5,00 €
Sport à l'Ecole	94,00 €	-

Demi-pension	Forfait 1 jour	Forfait 2 jours	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	Prix exceptionnel
Forfaits annuels ECOLE	308,00 €	616,00 €	924,00 €	1 232,00 €	1 540,00 €	9,90 €

Etude/Garderie	1 jour/sem.	2 jours/sem.	3 jours/sem.	4 jours/sem.	Temps exceptionnel
Forfait annuel	360,00 €	568,00 €	795,00 €	980,00 €	12,00 €

- Le Centre de Loisirs est ouvert aux élèves extérieurs à l'Institution Saint-Joseph, au tarif suivant :

Centre de Loisirs pour les extérieurs	Demi-journée	Journée
Forfait annuel	950,00 €	1 350,00 €
Forfait annuel du repas du mercredi	-	350,00 €